



Ordre du jour
Avril 2017

Orange Healthcare, état de santé dégradé ?..... 1
Rapport administratif et financier 2016 du service de santé au travail..... 2

Orange Healthcare, état de santé dégradé ?

✓ Déclaration préalable

Les élus CFE-CGC ont fait une déclaration préalable sur la situation de certains métiers à Orange Healthcare

- Depuis plusieurs mois, les élus CE et CHSCT suivent la mise en place de la business unit Orange Healthcare. Des problèmes récurrents d'organisation du travail et de management sont régulièrement remontés et ignorés par la direction.
- **Le projet « d'ajustement de l'organisation de la direction des ventes et business development »** s'avère être une manœuvre pour arriver à des suppressions de poste que la direction souhaitait acter sans la mise en œuvre des accords Groupe sur les accompagnements RH. Seule la vigilance de vos élus a permis de voir le dossier présenté en CHSCT. Ces postes de BD supprimés sont transformés en Business managers, avec le seul bénéfice de passer les salariés en PVV « pour les motiver »... le business development restant à réaliser par ces mêmes salariés ou bien étant externalisé !
- Les préconisations du CHSCT Archives-Javel de présentation du projet en CE sont ignorées par la direction, qui ne souhaite vraisemblablement pas que les élus en apprécient les fondements économiques et stratégiques.
- De plus, Orange Healthcare subit un **grand nombre de mobilités sortantes** depuis juillet 2016 entraînant une **perte d'expertise** alarmante. **Aucun transfert de compétences** ne semble être mis en œuvre entre les salariés. C'est pourtant un point crucial pour le succès du développement de l'activité santé, sans oublier les conditions de travail dégradées qui en découlent pour les salariés.
- Dans la même veine de déstabilisation des salariés, de nouveaux entrants sont parfois embauchés sur des fiches de poste qui sont modifiées quelques semaines après leur arrivée, la direction les forçant à signer des avenants qui

remettent en cause leurs missions et leur rémunération, sans se donner les moyens de les accompagner dans leurs nouvelles fonctions, et donc d'atteindre leurs objectifs. Tout ceci en catimini bien sûr...

- Enfin, un an après l'arrivée d'une nouvelle direction à sa tête, Orange Healthcare peine à trouver son souffle « industriel », à proposer un portefeuille d'offres permettant aux forces de vente de faire leur chiffre et à travailler efficacement avec les « usines » internes. Le secteur de la Santé Orange est-il entre de bonnes mains ?

La CFE-CGC revendique

Les suppressions de poste chez Orange Healthcare rejoignent de nombreux autres « micro ajustements » (selon la direction) au sein d'OBS, où, sous couvert d'adaptation au business ou aux clients ou aux « opportunités dans d'autres direction », des postes sont supprimés en sous-main, sans accompagnement adéquat des salariés ni respect des accords d'entreprise : OCB, DSTM Marignane, équipe ESS en sont d'autres exemples. Nous en connaissons les conséquences, **au-delà des mauvais résultats économiques, c'est la casse sociale qui s'organise silencieusement !**

Les représentants du personnel constatent agir en pompiers à de nombreuses reprises, malgré les alertes vers la direction : appels au secours de salariés en pleurs, en stress ou en mal-être, du fait de la légèreté et de la négligence de l'employeur. Il serait temps de consentir à traiter ces situations en amont avec les représentants du personnel. Un indice pour la direction:

«Comment appelle-t-on toutes formes de négociation, de consultation ou simplement d'échange d'informations entre représentants des employeurs et des travailleurs sur des questions d'intérêt commun liées à la politique économique et sociale ? »

... en 2 mots : **DIALOGUE SOCIAL !**

Rapport administratif et financier 2016 du service de santé au travail

✓ Information / Consultation

La commission Risques Psychosociaux a analysé le rapport administratif et financier 2016 du service de santé au travail

- Ce rapport concerne l'année 2016 et n'intègre pas les bénéfices des recrutements réalisés cette année, ni les retours sur la pluridisciplinarité. Les impacts de l'application de la loi Travail seront eux aussi visibles dans le prochain rapport. Comme à son habitude, le rapport est incomplet puisqu'il n'intègre pas tous les coûts et les données concernant le suivi des salariés en Régions.
- Des chiffres sont donnés, par exemple le coût annuel du service par salarié s'élevant à 223 € sur 2016 versus 216€ en 2015. Au niveau national, ces chiffres sont plus importants, cependant cela ne donne aucune indication ni

information sur l'efficacité du Service de Santé au Travail, le rapport ne présentant que peu de données qualitatives.

- De plus, certains éléments intégrés dans les coûts ne vont pas au bénéfice de la santé des salariés (comme les loyers etc.). Nous n'avons donc pas plus de satisfaction à avoir sur ce rapport que lors des années précédentes.

La CFE-CGC revendique

- La commission RPS demande de travailler plus en amont sur les points d'amélioration et de suivi.
- Les élus se sont prononcés en défaveur de ce rapport pour 2016.

Comité éditorial et rédacteurs : Thierry CHATELIER, Michel DANA, Isabelle DURANT, Gil PROCUREUR, Arnaud RESILLOT, Françoise VALLA

CFE-CGC Orange au CE de SCE

Vos élus : les titulaires



Thierry CHATELIER
(Secrétaire)



Gil
PROCUREUR



Christelle TANGUY-
MÉRIADEC



Philippe
PERRUT



Michel DANA
(Trésorier)



Patrice SEURIN



Arnaud RÉSILLOT



Patrick AUGER



Lionel KUEVI
BEKU

Crédit photos : André Gloukhian

les suppléants



Isabelle DURANT
(Secrétaire adjointe)



Bertrand
GIFFARD
(Trésorier
Adjoint)



Georges BEAUVAIS



Claude PLÔ



Vincent COINDE



Karinne
REINLING



Corinne DUMONT-
FAURE



Christian
SAUGER



Votre représentant
syndical :
Sébastien
CROZIER

Un syndicat pour qui je compte et sur lequel je peux compter



Retrouvez nous sur <http://www.cfecgc-orange.org/sce/>
CFE-CGC Orange - 12, rue Saint Amand – 75015 Paris Cedex 15